

NOTES D'ENQUETE

SAINT-USUGE (71) 07.04.1980

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « C » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation anciennement nommé LOUHANS (71) 1980 fait partie de cas classés « C » par le GEPAN.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Le 7 avril 1980 vers 2h00, deux personnes (T1 passagère et T2 conductrice) circulant entre SAINT-GERMAIN-DU-BOIS (71) et SAINT-USUGE (71) aperçoivent au loin une boule lumineuse rouge semblant suivre le cours d'une rivière. Au hameau des VARENNES, les témoins voient le PAN posé sur le côté droit de la route. Ils s'arrêtent. La conductrice, prise de panique, fait demi-tour. Le PAN s'est alors élevé à grande vitesse et a disparu. Les deux témoins se présentent à la gendarmerie de LOUHANS (71) à 2h50 pour signaler les faits.

T1 dépose son témoignage le lendemain, T2 le 12 avril. Les gendarmes ont fait paraître un appel à témoin dans la presse locale le 9 avril, sans succès.

L'enquête est close le 28 avril 1980 et transmise au GEPAN à la fin du mois de décembre. Le cas est classé PAN C.

3 – REEXAMEN DU CAS

La description des lieux d'observation et du PAN sont précises, ce qui permet d'analyser plus en détail ce cas.

L'observation s'est faite alors que les témoins empruntaient la D13 entre les communes de Saint-Germain-du Bois et de Saint-Usuge. Le PAN est apparu alors que les témoins étaient à quelques kilomètres de Saint-Usuge. Le PAN était vu au-dessus de la rivière La Seille, dont il semblait suivre le cours dans le même sens que les témoins. Le PAN était donc vu vers l'Est, et sa trajectoire était orientée du Nord au Sud. Les témoins ont ensuite emprunté la D178. Au hameau des Varennes (commune de Saint-Usuge), le PAN faisait face aux témoins puisqu'il était posé sur le côté droit de la route. Cette indication permet de préciser la direction du PAN, qui était alors vu vers l'Est-Sud-Est, à un azimut voisin de 110° (Figure 1).

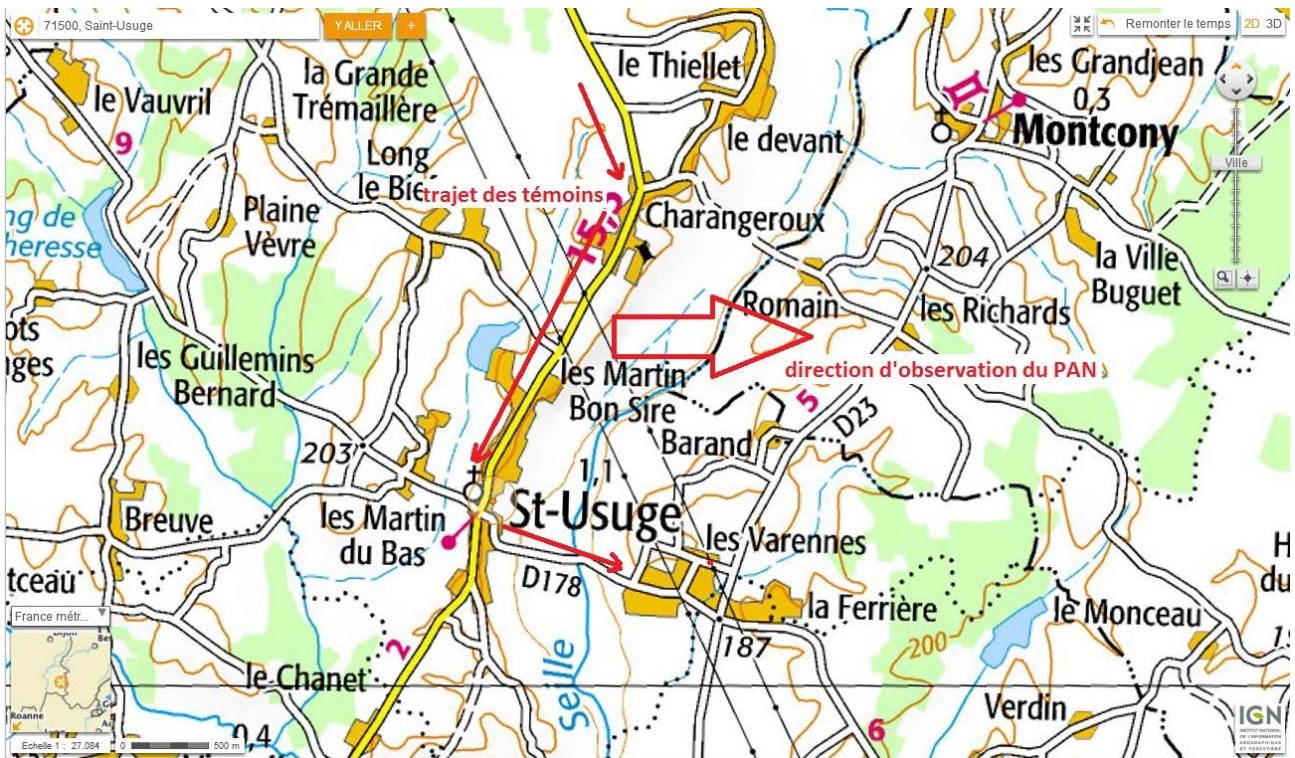


Figure 1 : Géoportail – reconstitution du lieu d’observation

Le PAN est décrit comme « une lumière rouge orangé », « une boule émettant une lumière rouge orangé d’un diamètre supérieur à 1,50 mètre » (T1), « une boule lumineuse rouge », « celle-ci était rouge orangé d’un diamètre de 1,50 mètre à 2 mètres » (T2).

La hauteur angulaire du PAN était très faible : « approximativement au-dessus de la rivière « La Seille » », « cet objet lumineux semblait suivre le cours de la Seille », « se déplaçant au ras du sol », « s’est immobilisée sur la partie OUEST de la route » (T1), « son altitude moyenne était de 5 mètres environ », « j’ai vu cet objet posé sur le côté droit de la route » (T2).

L’observation a duré environ 10 minutes.

Les témoins ne fournissent aucune indication météo. La station météorologique la plus proche ayant conservé des archives pour la date de l’observation est celle de Mâcon - Charnay (71), distante de 55 km. Les données sont malheureusement incomplètes pour la nuit du 6 au 7 avril 1980. La station de Genève-Cointrin (Suisse), distante de 80 km du lieu d’observation, indique la présence de nuages en développement à 2h00. Il est donc très probable que le ciel ait présenté des éclaircies au moment de l’observation (Figure 2).

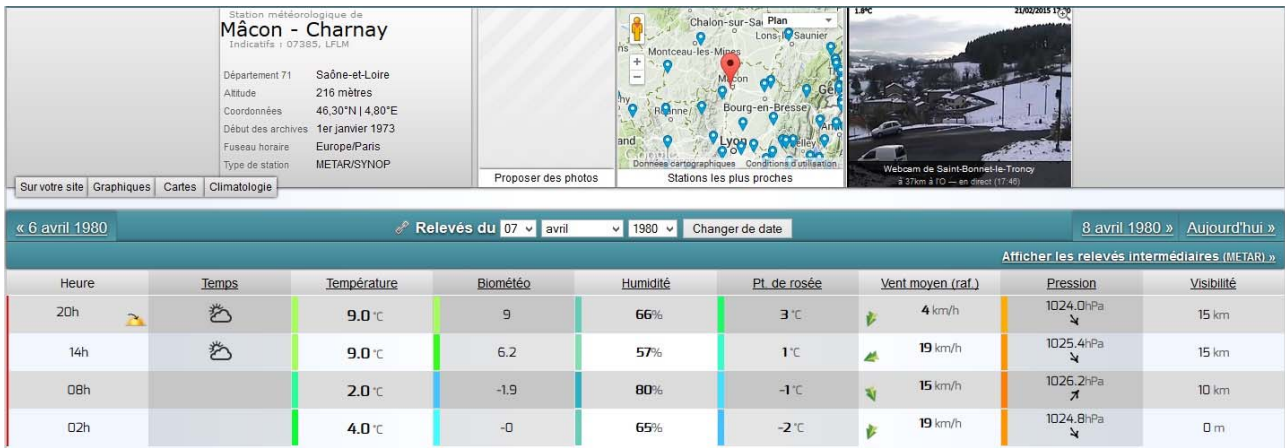


Figure 2 : Infoclimat - relevés météo pour la station de Mâcon - Charnay

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique.

Le fait que le PAN reste dans la même direction pendant 10 minutes est assez caractéristique d'une méprise astronomique. De même, le fait que le PAN soit posé au sol et de couleur rouge fait fortement penser à un astre au lever, puisque vu vers l'Est.

Une vérification sur Stellarium pour Saint-Usage (coordonnées : 46°40'45'' Nord, 5°15'06'' Est) le 7 avril 1980 à 2h00 montre la présence de la Lune au lever dans l'axe indiqué par les témoins (Figure 3).

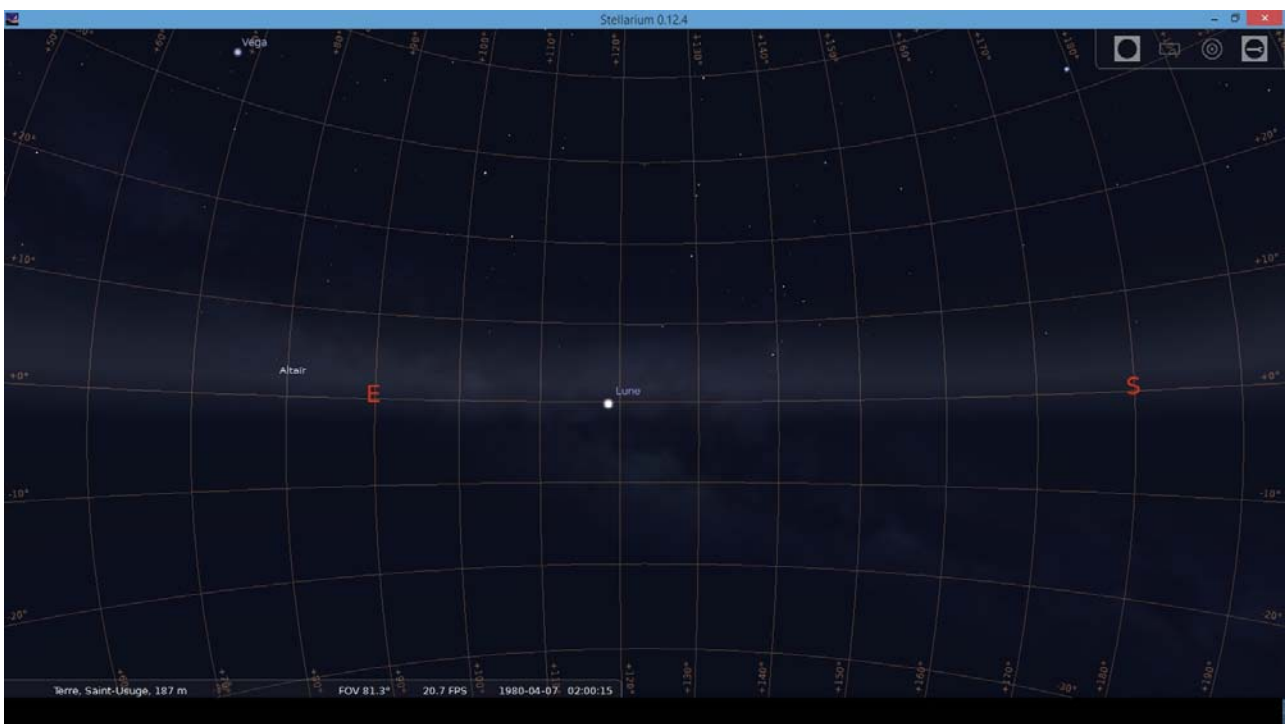


Figure 3 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation

L'hypothèse envisageable d'une méprise avec la Lune au lever est renforcée par le fait que l'azimut estimé du PAN (environ 110°) est parfaitement cohérent avec celui de la Lune (118° à 2h00). Le fait que la Lune soit directement au lever fait qu'elle apparaît posée au sol.

De plus, le fait que le PAN semble suivre le cours de la Seille dans le même sens que les témoins est

parfaitement caractéristique d'une illusion visuelle appelée illusion de la boule suiveuse.

- La direction de l'astre est bien sûr fixe en absolu. Quand la voiture du témoin suit un cap à peu près constant, l'astre est fixe par rapport au véhicule et défile le long du paysage. Comme le témoin ne voit pas l'astre mais un PAN et le considère à une distance proche, ce défilement le long du paysage est perçu comme un déplacement du PAN parallèlement au véhicule en reproduisant les marches/arrêts.
- La perception de déplacement de PAN est introduite par son défilement (apparent) le long du paysage. En absence totale de paysage (mer, désert), l'illusion ne se produit pas ou peu. Si les repères de paysage sont proches, l'astre défile derrière eux rapidement, s'ils sont loin, le défilement et donc la perception de vitesse de déplacement du PAN est moindre. Il suffit qu'il y ait une alternance de repères plus ou moins proches dans le paysage pour que le témoin perçoive des déplacements du PAN en saccades par bond. « se déplaçant par bonds ». De même la notion de hauteur du PAN par rapport au paysage situé dessous est relative, une alternance de hauteurs de paysage (mal reconnu) peut induire une perception d'alternance de hauteur absolue du PAN contribuant aussi à la notion de mouvement par bonds du PAN.

Un autre phénomène de mouvement de l'astre peut être créé par sa variation d'intensité lumineuse, elle-même causée par l'évolution du voile atmosphérique devant l'astre (le ciel n'étant pas dégagé) Cette variation est logiquement interprétée par le témoin comme une variation en distance (vers lui ou à l'opposé de lui) du PAN selon des vitesses souvent qualifiées de fulgurantes, en particulier lors de la fuite et de la disparition finale. Cette fuite en distance est alors logiquement décrite comme une fuite dans le ciel ou une prise d'altitude et le témoin ne voit et ne décrit aucune variation angulaire site ou azimut du PAN (en effet celle de l'astre est fixe). Ici le témoin dit « la boule s'est élevée à grande vitesse, en obliquant sur la droite par rapport à notre sens de marche ». Effectivement, auparavant le PAN « suivait » les témoins et avait une trajectoire parallèle sur leur droite, la fuite finale en distance du PAN est logiquement perçue comme un éloignement vers la droite du PAN avec donc changement de trajectoire de ce dernier.

Il est à noter l'état de stress et de panique dans lequel étaient plongés les témoins : « *prise de panique, ma sœur a reculé* » (T1).

5 – CONCLUSION

Ce cas est consistant (deux témoins), la description du PAN observé est assez précise. La sincérité et la crédibilité des témoins n'ont jamais été mises en doute.

Le classement initial en C ne paraît pas du tout justifié.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, forme, taille, couleur) avec un objet astronomique parfaitement connu : la Lune au lever.

De plus, la Lune était effectivement en train de se lever dans l'axe que les témoins indiquent.

Les perceptions de mouvement du PAN correspondent aux illusions typiques créées par un astre :

Le PAN suit les témoins en mouvement selon une trajectoire parallèle, c'est l'illusion de la boule suiveuse.

- la direction de l'astre est bien sûr fixe en absolu. Quand la voiture du témoin suit un cap à peu près constant, l'astre est fixe par rapport au véhicule et défile le long du paysage. Comme le témoin ne voit pas l'astre mais un PAN et le considère à une distance proche, ce défilement le long du paysage est perçu comme un déplacement du PAN parallèlement au véhicule en reproduisant les

marches/arrêts.

- La perception de déplacement de PAN est introduite par son défilement (apparent) le long du paysage. En absence totale de paysage (mer, désert), l'illusion ne se produit pas ou peu. Si les repères de paysage sont proches, l'astre défile derrière eux rapidement, s'ils sont loin, le défilement et donc la perception de vitesse de déplacement du PAN est moindre. Il suffit qu'il y ait une alternance de repères plus ou moins proches dans le paysage pour que le témoin perçoive des déplacements du PAN en saccades par bond (« se déplaçant par bonds »). De même la notion de hauteur du PAN par rapport au paysage situé dessous est relative, une alternance de hauteurs de paysage (mal reconnu) peut induire une perception d'alternance de hauteur absolue du PAN contribuant aussi à la notion de mouvement par bonds du PAN.

Un autre phénomène de mouvement de l'astre peut être créé par sa variation d'intensité lumineuse, elle-même causée par l'évolution du voile atmosphérique devant l'astre (le ciel n'étant pas totalement dégagé). Cette variation est logiquement interprétée par le témoin comme une variation en distance (vers lui ou à l'opposé de lui) du PAN selon des vitesses souvent qualifiées de fulgurantes, en particulier lors de la fuite et de la disparition finale. Cette fuite en distance est alors logiquement décrite comme une fuite dans le ciel ou "une prise d'altitude" et le témoin ne voit et ne décrit bien sûr aucune variation de position en site ou azimut (en effet ceux de l'astre sont fixes). Ici le témoin dit « la boule s'est élevée à grande vitesse, en obliquant sur la droite par rapport à notre sens de marche ». Effectivement, auparavant le PAN « suivait » les témoins et avait une trajectoire parallèle sur leur droite, la fuite finale en distance du PAN est logiquement perçue comme un éloignement vers la droite du PAN avec donc changement de trajectoire de ce dernier.

Il est à noter l'état de stress et de panique dans lequel étaient plongés les témoins : « prise de panique, ma sœur a reculé » (T1).

Ce n'est pas la perception visuelle des témoins qui est en cause, mais l'interprétation que les témoins font de leur observation à travers leur ressenti (fatigue, conduite de nuit, panique).

En conséquence, le GEIPAN classe le cas comme PAN A : observation liée avec une méprise avec la Lune au lever.